

DEMANDE D'INSTALLATION TEMPORAIRE D'UNE GRUE OU D'UN CAMION-GRUE ET AUTORISATION DE SURVOL

Document à renvoyer 3 semaines avant le début des travaux à :
Mairie de la Plagne Tarentaise, BP04, 73216 Aime-la-Plagne Cedex
Ou par mail à pm@laplagnetarentaise.fr

ENTREPRISE OU PERSONNE BENEFICIAIRE DE L'AUTORISATION :

Entreprise :

Nom : Prénom :

Adresse du chantier :

Code postal : Ville :

Numéro de portable : Mail :

INSTALLATION SOUHAITEE :

Grue

Camion grue

sur le domaine public sur le domaine public et privé entièrement sur domaine privé

survol du domaine public

survol de propriété privée (joindre les autorisations de survol des propriétaires ou de leurs représentants)

survol de site sensible (joindre les autorisations de survols délivrés par les gestionnaires des sites concernés avec leurs prescriptions spécifiques)

DUREE PREVISIONNELLE D'UTILISATION DE L'ENGIN : du / / 20..... au / / 20.....

Marque : Type : Charge maximale Kg

Hauteur sous crochet : m, hauteur totale m

Longueur de la flèche : m, longueur de la contre flèche m

Encombrement au sol hors tout (y compris les espaces entre la machine et la palissade et entre la machine et l'ouvrage à créer) X



PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA DEMANDE :

- 1 plan au 1/500ème précisant :
Les limites du chantier
L'implantation de la construction
L'implantation de la (des) machine (s)
L'aire de travail de la (des) grue (s)
Les bâtiments publics
- 1 plan au 1/1000^{ème} représentant la zone de réception des marchandises et la zone d'attente des véhicules
- Le rapport établi par l'organisme de contrôle agréé attestant, après étude du site que les fondations de l'appareil et la capacité portante du sol, sous-sol et avoisinants à tous les stades de la construction sont compatibles avec les caractéristiques techniques et performances de l'engin dont l'installation est demandée.
- 1 copie de l'autorisation de survol (hors charge) de chaque propriété survolée par la flèche
- 1 copie de l'autorisation de survol (hors charge) de chaque site sensible survolé par la flèche avec les prescriptions imposées par le gestionnaire de chacun des sites survolés.
- 1 attestation de l'organisme ayant contrôlé la conformité de l'installation et du montage de la grue. **A FOURNIR AU PLUS TARD 3 JOURS APRES L'INSTALLATION DE LA MACHINE.**

Fait à : Le

Signature du pétitionnaire

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

AVIS DE LA POLICE MUNICIPALE :

Date de réception de la demande : N° d'enregistrement :

Date de l'avis :

Nature de l'avis : FAVORABLE REFUS

Motif du refus :

.....
.....